
OBJET : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
AMI-AVANSE-SIBA-2017-002
SERVICE DE LABOURAGE MECANIQUE COMPLET (labourage et hersage)

Contexte

Le projet «AVANSE » du Corridor Nord de la République d'Haïti, financé par l'USAID, s'inscrit dans la stratégie d'assurer la sécurité alimentaire tout en réduisant les problèmes liés à la dégradation de l'environnement. Il promeut, l'augmentation de la production des agriculteurs et son revenu dans les départements Nord et Nord-est dans les filières du plantain/banane, du riz et du cacao. En effet, AVANSE vise à remplacer les subventions directes à l'introduction des nouvelles technologies par un Système d'Incitation *via* les Bon d'Achat (SIBA) plus orienté vers le marché.

Dans le cadre de la prestation de labourage mécanique pour le système d'incitation *via* les Bon d'achats (SIBA), le projet AVANSE cherche à identifier des entreprises individuelles ou firmes susceptibles de fournir un service de labourage complet (labourage et hersage) de qualité afin de les affilier au système.

Service désiré inclus:

- Labourage mécanique
- Hersage

En subventionnant une partie du montant de la prestation de labourage mécanique, le SIBA encourage vivement les producteurs à investir dans ce service afin d'améliorer leur productivité et d'augmenter leur revenu. Ce programme permettra aussi de renforcer et développer la capacité des firmes sélectionnées en les mettant en relation avec un fournisseur de service de location de tracteurs et d'équipements (charrue et herse) professionnel présent dans le Nord et en facilitant la formation d'opérateurs. Cet AMI vise deux types d'entreprises : (1) des firmes fournissant déjà le service de labourage mécanique désireux d'étendre leur service à d'autres clientèles et/ou d'augmenter leur capacité en louant des tracteurs additionnels et (2) des firmes opérant déjà dans le secteur agricole (fourniture d'intrants et service agricole, transformation et/ou commercialisation) désirant développer cette offre de service pour la première fois. Ainsi, l'objectif global de cette activité est de développer un marché viable pour le labourage mécanique dans le Nord et le Nord-est qui perdurera au-delà la vie du projet.

Conditions d'admissibilité

Pour participer à l'Appel A Manifestation d'Intérêt (AMI) l'entreprise doit satisfaire les exigences suivantes :

1) Soumettre un dossier comportant les éléments suivants, en trois copies:

- Contact du Responsable de l'entreprise (nom et prénom, numéro de téléphone, adresse email, adresse de l'entreprise) ;
- Photocopie certifiée conforme de la patente (DGI) pour l'année fiscale en cours ;
- Patente et/ou Quitus fiscal (déclaration d'impôt) ;
- Document(s) prouvant l'implantation des entreprises dans les zones d'activité du projet, c'est-à-dire dans les Départements du Nord et du Nord-Est. Le(s) document(s) doivent inclure l'adresse des entreprises, la date de création de l'entreprise ainsi que les matériels et équipements (actifs) des entreprises leur permettant de fournir la prestation avec le titre de propriété (propriété privée, location ou autres.... précisez...) ;
- Le numéro d'un compte ouvert dans les livres d'une banque commerciale en Haïti ;
- Fourniture de documents modèles utilisés pour la gestion comptable de l'entreprise (ex : copie du journal des dépenses, factures, journal général...) ;

- Description de l'activité de l'entreprise dans le secteur agricole (service agricole, transformation et/ou commercialisation) et des ressources humaines de l'entreprise (nombre de personnes, titre et court descriptif des tâches) ; la firme précisera combien de ressources seront allouées à l'activité du labourage mécanique, à savoir le nombre d'opérateurs à disposition par tracteur, **deux opérateurs par tracteur étant le minimum recommandé** afin d'assurer la continuité des activités et devra s'engager à pouvoir labourer au minimum deux hectares par jour ;
- Une lettre de motivation détaillant **la capacité de labourage mécanique offert par la firme, ainsi que les équipements disponibles si la firme offre déjà ce service** ; préciser si l'équipement est la propriété de l'entrepreneur en soumettant un document de support (il est recommandé de soumettre un titre de propriété), et confirmer si la firme a la capacité financière de louer des équipements agricoles à des fournisseurs privés (hors MARNDR). Pour les entrepreneurs désirant offrir ce service pour la première fois, cette lettre motivera le souhait et la capacité de l'entreprise à fournir un service de labourage mécanique dans le cadre du SIBA.

2) Passer avec satisfaction une visite de vérification des équipements agricole à disposition de la firme.

Les prestataires de services de labourage mécanique ayant soumis un dossier complet seront contactés par le projet afin de procéder à une visite de vérification du matériel et accessoires (tracteur, charrue et herse). Une fois cette visite effectuée, les firmes sélectionnées dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) devront signer après discussion et négociation un accord d'affiliation afin de devenir un prestataire agréé du SIBA.

NOTE : Dans le cas où des prestataires de service disposent d'équipements, dont ils sont propriétaires (titre de propriété à soumettre), mais ne peuvent justifier d'une patente et/ou d'un quitus en cours de validité, **AVANSE invite ces firmes à soumettre un dossier sous réserve que celles-ci se légalisent par la suite dans un délai qui sera défini en concertation avec le projet; un soutien d'AVANSE pourra être donné dans le cadre de l'enregistrement des entreprises au Ministère du Commerce et de l'Industrie dans le cadre du programme de légalisation des entreprises individuelles d'AVANSE.**

Réponse : Les documents de manifestation d'intérêt devront être acheminés par courriel à l'adresse suivante : avanse_grants@dai.com (en mettant **comme sujet du courriel** le numéro de référence de l'AMI : **AMI-AVANSE-SIBA-2017-002**) ou sous pli à l'adresse du bureau « AVANSE : 2, Rue Gérard Babiole, Haut du Cap, Cap Haïtien – Haïti », au plus tard le **jeudi 6 avril 2017 à 4:30 pm (heure locale)** tout en inscrivant sur l'enveloppe le titre et le numéro de l'AMI.

Remarque

Toute demande de renseignement concernant ce dossier doit être faite par écrit à l'adresse avanse_grants@dai.com. Toute question doit être parvenue au plus tard le jeudi 30 mars 2017 avant 5h PM.

Les prestataires de services de labourage mécanique ayant soumis un dossier complet seront contactés par le projet afin de procéder à une visite de vérification du matériel et accessoires (tracteur, charrue et herse). Une fois cette visite effectuée, les firmes sélectionnées dans le cadre de cet AMI devront signer après discussion et négociation un accord d'affiliation afin de devenir un prestataire agréé du SIBA.

LA DIRECTION